Décisions prises par la directrice générale en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

DG060-0921 Autorisation de la directrice générale pour les demandes d'aide financière au Ministère de la famille dans le cadre du programme de soutien financier aux services de surveillance d'élèves handicapés âgés de 12 à 21 ans en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs.

La directrice générale autorise :

Les représentants du Centre de services scolaire des Draveurs dans la résolution de consentement autorisant les demandes de subvention faites au Ministère de la famille dans le cadre du programme de soutien financier aux services de surveillance d'élèves handicapés âgés de 12 à 21 ans.

DG061-1021 Autorisation de la composition d'un comité de sélection pour les services professionnels pour la réalisation de l'agrandissement de 4 maternelles 4 ans aux écoles des Trois-Saisons (édifice St-Pie X) et du Bois Joli en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

La composition du comité de sélection pour les services professionnels pour la réalisation de l'agrandissement de maternelles 4 ans aux écoles des Trois-Saisons (édifice St-Pie X) et du Bois Joli en nommant deux membres internes, un membre externe et un secrétaire de comité de sélection.